

14 juin 2018

## DISPONIBLE

Pour tous les professionnels de santé



## Qu'apporte cette version ?

Fiche d'information  
n°485

Fiches réglementaires  
n°138v4 – n°144 – n°152 – n°154 – n°156



FR 138v4

**Modification du comportement de l'acte COE**  
(Consultation Obligatoire Enfant)

FR 144

**Ajout nouvelles majorations d'urgence**  
au 1<sup>er</sup> janvier 2018  
(MCU, MRT, MUT)

FR 152

**Ajout des actes complexes et très complexes**  
au 1<sup>er</sup> novembre 2017  
(CCE, CCX, MCX et MTX)  
dans le cadre de l'Avenant 12.

FR 154

**Ajout d'un forfait évaluation à domicile (FOT)**  
Forfait évaluation domicile handicap pour les Orthoptistes

FR 156

**Evolution des coefficients de l'acte AMY**

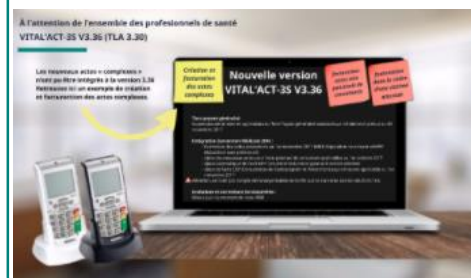
FI 485

**Prise en compte de cette fiche d'information**  
Perspective du support de la base CCAM 50

**Retrouvez les vidéos  
d'accompagnement sur  
notre site internet !**

[www.healthcare-eid.ingenico.com](http://www.healthcare-eid.ingenico.com)

Sélectionnez la rubrique **Actualité et support**  
puis sélectionnez votre solution  
Cliquez ensuite sur « Vidéos tutos »



**Aidez-nous à mieux vous accompagner**

Cliquez ci-dessous et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Ingenico Healthcare/e-ID

**Donnez-nous votre avis →**



**cette version n'intègre pas l'avenant 13**  
**(supportant la base CCAM 50)**

La mise à jour logicielle intégrant cette évolution est prévue pour avril 2018.

## Et encore d'autres évolutions

- Correction dans l'affiche du coefficient a été également réalisée
- Optimisation a été apportée sur la compatibilité du qualificatif de dépense qui pouvait empêcher le renseignement de l'Entente directe pour certains actes.